

**COMMUNE DE FOURNEVILLE****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2009**

L'an deux mille neuf, le 26 Juin à 20h45, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Jean-Marie DELAMARE**, Maire.

**Étaient présents :** Mrs **GILLES, ROUSSEAU, Mme CAPARD**, Maires adjoints,  
Mmes **FOUGERES, , RENIER**  
Mrs **BERLY, FOSSEY**, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mmes **CROS-GIMBERT, SEÏTE**, Mr **HOYER**, pouvoir à Mme CAPARD

**Madame Lucie FOUGERES** est élue secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu de la réunion précédente :**

Lecture faite par Madame FOUGERES, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité

**PROGRAMME DE TRAVAUX****o Programme école : état de la question**

Monsieur le Maire informe le Conseil que ce dossier a été accepté dans le cadre de la DGE nous aurons donc une subvention de 30% du montant H.T.

**o Programme Mairie: Avant projet sommaire et demande de subvention**

Monsieur GILLES présente le projet qui consiste à refaire en régie les fondations et les soubassements, la rénovation des espaces entre colombages et par l'entreprise le bardage des pignons et le remplacement de 3 fenêtres. Le total de l'estimation est de 8.300 Euros H.T. arrondi à 11.000 Euros TTC.

**Ce programme est accepté à l'unanimité et le Conseil charge Monsieur le Maire de présenter une demande de subvention au Conseil Général sur la base de 35% du coût H.T. des travaux.**

**POPULATION, ENSEIGNEMENT, COMMUNICATION****o Effectifs attendus à l'école en Septembre**

Madame CAPARD informe le Conseil que 59 enfants (dont 24 en maternelle) sont attendus à la rentrée de Septembre.

Le conseil se félicite de ce maintien des effectifs globaux mais remarque l'augmentation du nombre d'enfants hors commune.

**o Ecole numérique rurale (projet d'investissement, modification budgétaire ...)**

Monsieur le Maire informe le Conseil des dispositions contenues dans le plan de relance de l'économie en ce qui concerne l'informatisation des écoles rurales ; il précise que c'est là une opportunité intéressante à saisir puisque l'Etat prend en charge 80% de la dépense.

Madame CAPARD présente le dossier de candidature remis en urgence et précise que ce dossier vient d'être accepté. Il prévoit le versement d'une subvention de 7934,94 Euros pour une dépense de 9.917 Euros.

**Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des différents matériels prévus décide à l'unanimité :**

- d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'Education Nationale
- d'engager les acquisitions prévues
- et de modifier le budget en prévoyant une dépense de 9.934,94 euros au poste 21 et une recette de 7.934,94 Euros au poste 13 et une recette supplémentaire de 2.000 Euros au chapitre 1641 Emprunt.

○ **Bibliothèque : Nouveaux critères d'habilitation de la B. D. P.**

La Bibliothèque Départementale de Prêts du Calvados considère que notre local actuel n'est plus adapté. Après échanges de vue il est décidé de transférer l'activité au rez de chaussée du logement communal qui apparaît plus adapté

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

○ **Internet haut débit**

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion au Conseil Général. Une proposition de boucle Wifi a été faite mais les opérateurs ne semblent pas intéressés. La solution satellite reste donc la seule possibilité pour les habitants non éligibles au haut débit par le réseau.

○ **Interventions relatives à la présence de caravanes et de mobile homes**

Une action est en cours avec la Communauté de Communes pour supprimer les quelques occupations illégales constatées

**MODIFICATIONS BUDGETAIRES**

**Dans le but de faire face au règlement de la participation à la Commune de Gonneville sur Honfleur pour les travaux de réfection de la partie commune du chemin des Hunières il est décidé de porter au chapitre 2151 la somme de 8.436,26 Euros par prélèvement de la même somme au chapitre 2315.**

**Informations et Questions Diverses**

○ **Renouvellement contrat Accompagnement vers l'emploi au Secrétariat**

**Le Conseil accepte la reconduction de ce contrat pour 6 mois supplémentaires avec une aide de l'Etat de 90%.**

○ **Recrutement intervenant en informatique**

**Afin de mener à bien la tenue de cours d'initiation à l'informatique, il est proposé de recruter un jeune de la commune présentant les compétences nécessaires.**

**Le Conseil décide ce recrutement pour une durée de 1H50 par semaine durant 12 semaines. Cette personne sera rémunéré sur la base de l'indice brut 274 (IM 290).**

○ **Récupération de parcelles sans maître**

**Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure et donne pouvoir au maire pour notamment dresser la liste des parcelles susceptibles d'être concernées.**

○ **SIVOM**

**Monsieur le Maire informe le conseil que l'arrêté officialisant la sortie de notre commune du SIVOM vient d'être pris par Monsieur le Préfet ; un échange de vue a lieu sur un projet d'intégration du Syndicat AEP de Gonneville à l'intérieur de la section Eau du SIVOM.**

o **Zone 1 NA état du dossier**

L'acquisition votée au dernier conseil est en cours. Un échange de vue a lieu au cours duquel les membres du Conseil chargent le Maire de prendre contact avec le CAUE pour voir l'aide que cet organisme peut nous apporter dans la gestion de ce dossier.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 Heures 45.

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Lucie FOUGERES

LE MAIRE  
Jean-Marie DELAMARE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL